

Obtenir son certiphyto

« Décideur en Exploitation Agricole »
(formation continue)



Objectifs :

- ⇒ Apporter les connaissances nécessaires pour l'achat et l'utilisation des produits phytosanitaires dans les exploitations agricoles.
- ⇒ Connaître les risques pour soi-même et pour les autres liés aux produits phytosanitaires.
- ⇒ Identifier les risques pour l'environnement.



Public :

- ◇ Tout public.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu :

- ◇ Les actions de formation de la voie D ont comme objectifs pour les participants d'acquérir ou de consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires, leurs connaissances en matière : de réglementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement, de définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Taux de satisfaction : 100%

Durée & Lieu

14Heures soit 2 jours - CFPCA de Saint-Flour.

Méthode pédagogique

Apports théoriques.

Valorisation des acquis

QCM - Test de validation.
Attention de fin de formation.

Coût et conditions de prise en charge :

20€/Heure, soit 280 € pour les 2 jours et par personne pour un financement personnel.

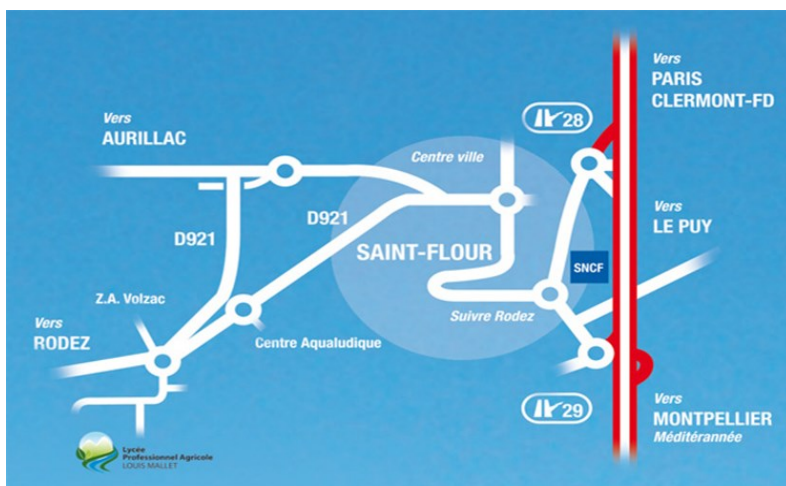
- ◇ En fonction de votre statut (agriculteur, exploitant, salariés, demandeur d'emploi, ...) des prises en charge sont possibles : Nous contacter.
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires de formation : 9H00/12H30 — 13H30/17H00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.30€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Contact : Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30

cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél: 04 71 60 35 62